

Réunion Conseil Municipal

Mardi 9 Décembre 2025

Compte Rendu de Séance

Présents : **11**

Excusés : **0**

Absents : **0**

Secrétaire de séance : Nelly ROUSSY

Approbation du compte rendu du : 21/10/2025

Pour = **11** Contre = **0** Abstention = **0**

Ordre du jour

I – Bilan travaux Mairie

La dernière situation du Maître d'œuvre « ELYPSE » s'élève à 14 085.00 € TTC. Le montant initial du projet était de 257 000.00 € TTC. Cette dernière situation fait apparaître une plus-value de 1 235.00 € TTC, soit le montant définitif des travaux = 258 235.00 € TTC. Le Procès-verbal de réception des travaux a été signé semaine dernière.

Les derniers documents ont été envoyés à nos différents Co-financeurs afin de percevoir les subventions attendues.

II – Rapports d'activités « SYTEVOM » et « SICTOM ».

En cette période de fin d'année, les collectivités en charge de la compétence « service déchets » et « valorisation et recyclage déchets », se doivent de présenter un rapport d'activité annuel. Ces rapports doivent être présentés à chaque commune. Le Maire transmettra les fichiers aux conseillers.

Documents intéressants à lire – Diaporama éventuel

III– Rapports d'activités « SPANC & ANC - Diaporama éventuel

De même pour ce qui concerne les compétences en matière d'assainissement collectif et non collectif, les collectivités en charge de ces compétences se doivent de présenter un « RPQS » (Rapport Prix Qualité Service), Afin d'informer les communes membres sur la gestion et les résultats de ces services à la population.

Au sujet de SPANC, le tableau affiché en Mairie récapitule la situation des installations « SPANC » de notre commune.

IV – Questions diverses

Repas des Seniors : comme chaque année à cette période nous devons organiser cette manifestation qui peut avoir lieu le samedi 10 janvier 2026 à 12h00.

La parole est donnée à Nelly qui présente les réjouissances prévues.

Question sur la distribution de colis. Le couple MAILLARD nous a fait connaitre l'an dernier son désir de ne plus percevoir de colis.

Affouage 2026 : Les travaux d'affouage auront pour cadre cette année, le Saussois, sur les parcelles 18, 20 & 31.

Il s'agit principalement de houppiers. Les inscriptions seront lancées courant décembre. RDV avec Maïna SELLET, notre nouvel agent ONF ce jeudi 11/12 afin de fixer la date du partage des portions.

Élections municipales de mars 2026 : une réflexion du conseil doit être conduite, relative à l'information que nous devons transmettre aux électeurs de la commune, au regard des modifications apportées par la décision du Parlement qui impose aux communes de moins de mille habitants, le scrutin de liste avec le respect de la parité.

Ces nouvelles dispositions doivent être connues de tous, c'est pourquoi, le Maire présente un courrier d'information qui sera envoyé à chacune et chacun des électeurs inscrits afin que l'ensemble des électeurs votent en respectant ces nouvelles dispositions, imposées à nos communes de moins de 1000 habitants.

Question posée au service « Élections » de la Préfecture :

Constitution de la liste des candidats : le conseil municipal sortant est composé de 11 conseillers

Pour les futures élections municipales, le nombre de sièges à pourvoir est de 11 -2 +2, c'est-à-dire que le conseil peut être recevable à 9 conseillères / conseillers avec respect de la parité.

Hypothèse d'une liste d'opposition : cette liste devra respecter en tous points les mêmes directives que ci-dessus.

Les bulletins de vote seront mis à disposition des électrices et électeurs au bureau de vote. Après consultation du conseil, il est décidé de transmettre la liste des candidats à chaque électrices ou électeurs, bien que ceci ne représente pas une obligation.

L'ordre du jour épousé, le président lève la séance à 21h30.

La Secrétaire

Le Maire